



Loyal sur Arnon

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Site : loyesurarnon.net



2024



Bulletin

Municipal

1/ Conseil municipal/ employés

2-3/ Mot du Maire

4/ Etat civil

5-6-7-8-9/ Finances

10/ Fleurissement

11/ Recensement Militaire - Assurance

12-13/ Elagage

14/ École Maternelle de Loye/Arnon

15/ DDEN

16-17/ SIRP Arcomps, Ardenais et Loye/Arnon

18/ INTRAMUROS

19/ Berry Numérique

20/ Confrérie de St Vincent

21 Association du Patrimoine de Loye/Arnon

22-23/ Comité des fêtes et Chorale

24/ Réunion publique projet agrivoltaïque

25/ SIRAH

26/ Amicale Planteurs de Tabac - la Grande Récréée

27/ Fédération Départementale de la pêche

28/ SIAEP

29/ Transport scolaire

30/ Autorisation travaux

31/ Facilavie - Vie Libre

32-33/ France Service

34/ Présence Verte

35/ Rémi Transport

36/ ADMR

37/ MARPA

38/ Habitat

39/ PNR

40/ Syndémix

41/ Moustique tigre

42/ Jachère

43/ Enedis - SAUR

44/ Numéros d'aide

45/ Commerces - Artisans

46/ Photos

Sommaire



Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi - Mardi - Vendredi - 9h à 13h

Jeudi 13h30 à 19h

Adresse :

5 rue des treize blés 18170 Loye sur Arnon

Téléphone : 02.48.96.14.53

Mail : mairie.loyesurarnon@orange.fr

Secrétaire de Mairie : Nathalie Noël

Site Internet : loyesurarnon.net

Défibrillateur

La commune possède un défibrillateur situé sur le mur des WC Publics, il est automatique, il vous guidera dans vos gestes.

Il est accessible 24h/24h et utilisable par tous, alors en cas de besoin :

Pensez-y !



2025
Meilleurs Vœux



Pascal Duplaix
Maire



Martine Duplaix
Adjointe



Rémy Van Coster
Adjoint

Conseillers Municipaux



Justine
Floquet



Philippe
Chaumeton



Bertrand
Morcely



Vincent
Joliet



Chantal
Grisel



Christine
Chauveau



Michel
Godier



Catherine
Tanguy

Les Employés



Stéphanie BELLE
Gestion du Gîte



Ludovic LUREAU
Technique



Thibault GAUTRON
Technique



Nathalie NOEL
Secrétariat

Mot du Maire

Bonjour à tous,

Je vous adresse ce mot en tant que maire de notre belle commune de Loye-sur-Arnon pour faire le point sur les réalisations accomplies, les projets en cours et notre engagement pour le bien-être de la collectivité.

L'année 2024 a connu de nombreux bouleversements : une économie en difficulté, des guerres prolongées et un contexte politique très incertain, générant une inquiétude permanente pour tous. Malgré tout, restons sereins et espérons une année 2025 meilleure.

Au nom du conseil municipal et de tous les employés, je vous souhaite une bonne année 2025. Que cette nouvelle année apporte apaisement et épanouissement à chacun : satisfaction au travail pour les professionnels, motivation et réussite pour les étudiants, opportunités pour les chercheurs d'emploi, et des moments de détente agréables pour les retraités. Que chaque famille vive en harmonie et sérénité. Que cette année vous apporte bonheur, santé et prospérité, et que tous vos rêves se réalisent avec joie chaque jour.

En 2024, les fortes pluies ont provoqué des catastrophes en France et à l'étranger. Notre commune n'a pas été épargnée : plusieurs maisons ont été inondées en juin, dont deux avec 38 centimètres d'eau. À chaque fois que possible, nous avons fait le maximum pour aider les habitants. Une famille a été relogée temporairement dans le gîte communal. La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle.

Dans la commune, quelques maisons ont été vendues, accueillant de nouveaux habitants, certains en résidence secondaire. Je souhaite, à tous, au nom du conseil municipal, la bienvenue. N'hésitez pas à passer en mairie pour faire plus ample connaissance et à vous rapprocher des associations pour mieux vous intégrer. Notre commune a été recensée en début d'année, et la population reste constante avec 307 habitants selon l'INSEE. Les associations rendent la commune dynamique avec ses deux festivals, diverses animations et plusieurs marchés. Je remercie particulièrement toutes les personnes qui s'impliquent dans l'organisation de ces festivités. Les commémorations du 8 mai et du 11 novembre ont été célébrées au monument aux morts et suivies d'un moment de convivialité à la salle des fêtes. Je remercie les enfants et leurs enseignantes, la chorale, notre porte-drapeau Chantal et les Loyens présents pour leur participation à ces moments solennels.

Le 12 juillet, toute la population était invitée dans la cour de la cantine pour réceptionner les travaux réalisés et dévoiler une plaque gravée au nom de Mme Boissel en remerciement de son legs. Mme Monique Boissel, décédée le 29 avril 2022 à l'âge de 62 ans, avait passé toute son enfance à Loye, gardant de merveilleux souvenirs de l'école et de la commune. Son legs nous a permis de construire le préau et de rénover les murs, apportant un meilleur confort et plus de sécurité aux enfants. Ces travaux ont également été subventionnés par la CDC. Un moment convivial dans la cour de la cantine a clôturé cette soirée.

Actuellement, notre regroupement pédagogique avec ses trois classes fonctionne bien. Cependant, les effectifs sont à peine suffisants et la fermeture d'une classe envisagée par l'académie en septembre dernier, nous a causé quelques sueurs froides. Grâce aux actions des parents, des enseignants, des syndicats, de nos parlementaires et des élus, nous avons préservé nos trois classes. Par rapport aux annonces gouvernementales, ce sera encore très compliqué cette année. L'académie a réuni tous les élus du secteur pour essayer de trouver des solutions.

D'autres sujets amènent chacun de nous à se poser beaucoup de questions, comme la construction d'un méthaniseur sur la commune de Faverdines et un projet agrivoltaïque sur notre commune. Le conseil municipal a délibéré pour ne pas créer de zone d'accélération pour les énergies renouvelables et s'est également prononcé contre la demande d'enregistrement pour la création d'une installation de méthanisation sise sur le territoire de la commune de Faverdines au lieu-dit « Huffaut » présentée par la SAS Valance Energie. Concernant le projet agrivoltaïque, la société Photosol organisera une visite du site qui sera suivie d'une réunion publique début 2025. Une enquête publique sera ouverte et la commune délibérera par la suite.

Concernant les travaux réalisés, je ne reviendrai pas sur ceux de la cantine cités plus haut, malgré tout il faut noter le renouvellement des tables et des rideaux.

L'entreprise Szczykala de Marçais a construit des renforts pour consolider les murs d'enceinte du cimetière et remis en état tous les dessus de murs.

La salle du conseil est entièrement terminée, du mobilier a été acheté et installé. Nous avons décidé de rénover également l'ancienne salle de réunion ainsi que la cage d'escalier vétuste, ces travaux sont terminés. L'éclairage de ces 2 salles et de l'école a été remplacé par des LED.

Deux routes à la Petite Défense ont été gravillonnées par l'entreprise Bordat.

L'entreprise Dufour de Lignières a également remis en état le paratonnerre de l'église, abîmé par la tempête.

D'autres chantiers ont été commandés et pas encore réalisés : une nouvelle tranche du rétrofit de l'éclairage public, ainsi que l'installation d'une cuve de 30 000 litres pour récupérer les eaux pluviales afin de maintenir l'arrosage des massifs publics en cas de forte chaleur. Ce dernier chantier est subventionné à 80 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

En décembre, nous avons obtenu une subvention DETR pour entreprendre la restauration de la route d'Arcomps.

Ludovic et Thibault sont toujours très actifs pour maintenir notre bourg propre et agréable. La commission régionale a visité la commune cette année et nous encourage à continuer dans ce sens. Nous conservons nos deux fleurs. L'entretien des chemins a été plus compliqué à cause des intempéries. La pousse importante d'herbe sur les accotements nous a obligés à plusieurs passages. Les haies sont en cours d'élagage. Grâce au lamier investi en 2023, nous réalisons une coupe plus propre avec un meilleur rendement.

Stéphanie garde nos locaux propres et accueille avec efficacité les locataires du gîte et de la salle des fêtes. Le gîte a été loué sensiblement comme l'année précédente.

Nathalie assure le secrétariat au mieux et s'efforce de répondre à vos besoins.

Valérie se charge efficacement de l'entretien de l'école.

Le conseil municipal et tous les employés forment une équipe où chacun, dans son rôle, fait de son mieux pour résoudre les problèmes, apporter des solutions et s'impliquer en permanence pour le bien de la commune. Merci à tous les employés, à tous les conseillers et aux deux adjoints pour leur travail, leur disponibilité et leur soutien permanent.

Je tiens également à exprimer ma gratitude et à féliciter chaleureusement toutes les personnes qui nous apportent leur aide ponctuelle dans divers travaux ou leur contribution matérielle.

En cours d'année, nous avons lancé une cartographie des travaux à réaliser dans l'église auprès de l'architecte Mme Auroy. Une fois ce travail réalisé, nous réunirons la DRAC, l'architecte des bâtiments de France, la fondation du patrimoine et l'association du patrimoine de Loye pour étudier ensemble les travaux à programmer.

Je terminerai mon propos en adressant une pensée particulière aux personnes malades et aux familles ayant perdu un être cher. Comme chaque année en décembre, la commission d'Action Sociale a offert aux personnes âgées de 72 ans et plus, un repas à l'auberge de Loye sur Arnon ou un colis de Noël préparé par la Fromagerie des Treize Blés.

Loye-sur-Arnon demeure une commune paisible, malgré quelques dégradations regrettables que nous condamnons fermement. Les toilettes publiques ont été temporairement fermées en raison de ces incivilités. De plus, nous ramassons fréquemment des poubelles déposées dans les fossés de la commune. Sur le monument aux morts, 2 drapeaux ont également été volés après le 8 mai ainsi que des arbustes dans les parterres. Ce manque de respect est inadmissible ! Maintenons notre commune agréable à vivre ; nous sommes tous responsables de la préservation de notre environnement, du maintien du lien social entre nous, de la multiplication des rencontres, des moments de bonheur et d'échanges. Les employés et le conseil municipal agissent dans ce sens pour l'intérêt général et le bien-être de tous.

Au nom du conseil municipal et des employés, je renouvelle, à tous, nos vœux de bonheur et de santé pour une excellente année 2025.

Pascal Duplais

Naissance

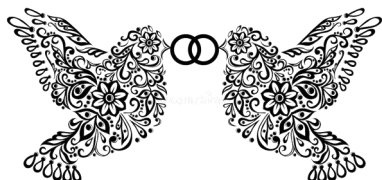


Louka PEJAUDIER

Né le 17/05/2024 à St Amand

Inaya ESCOBAR

Née le 17/11/2024 à St Amand



Mariage

Carole LAMBERT
ET
Thibault GAUTRON

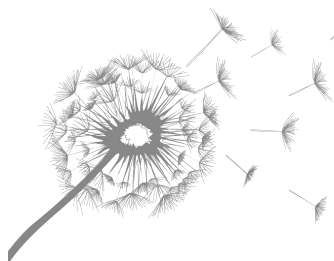
Se sont dit oui le 26/06/2024



PACS



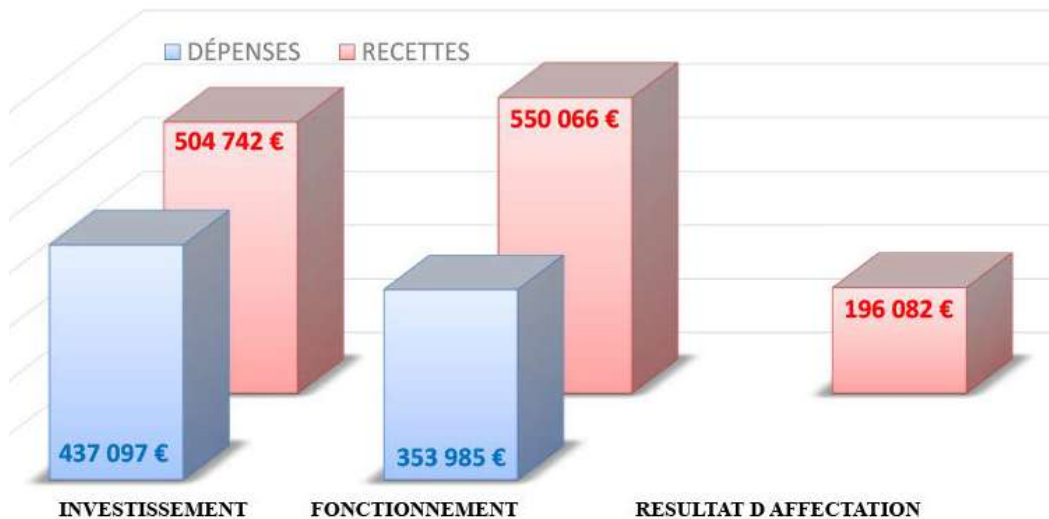
Sandie FLOQUET
ET
Éloi SOULEZ
Pacsés Le 20 /12/2024



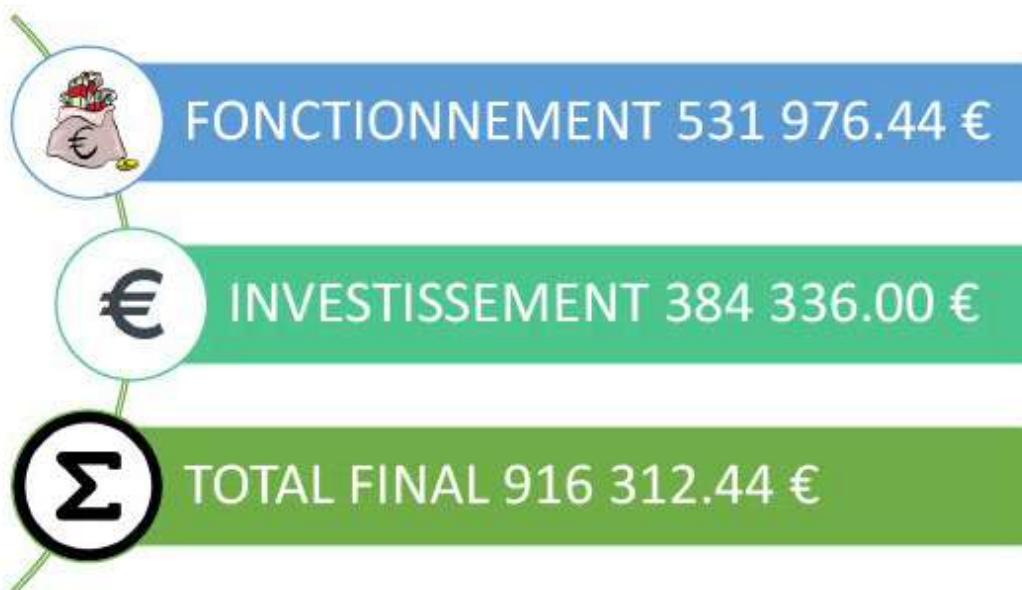
Décès

- Jacqueline De BERNE de LONGVILLIERS 04/03/2024
- Christian PERNET le 08/03/2024
- Monique ALEONARD veuve GARGOT le 24/07/2024
- Yvonne RENE épouse MARMOING le 29/10/2024
- Renée MARQUES épouse GIRONDEAU le 12/11/2024
- Marie-Thérèse VALOT épouse VOISINET le 05/12/2024
- Philippe MALVEZIN le 06/12/2024

Compte Administratif 2023



Budget Communal 2024



Remboursement Emprunts

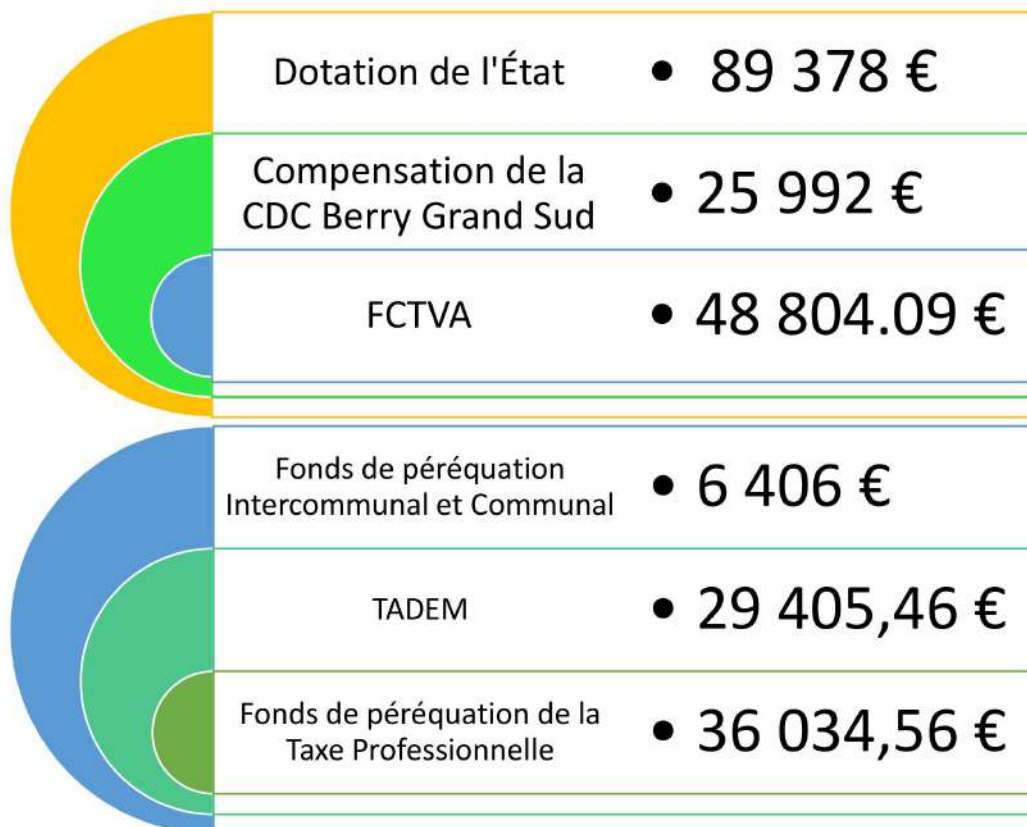
<i>Capital remboursé</i>	24 219.25 €	2024
<i>intérêts</i>	6 874.10 €	
<i>Montant Total</i>	31 093.35 €	

Finances

Répartition des principales recettes



Finances



TOTAL
236 020,11 €

Taxes	Taux d'imposition 2023	Taux d'imposition 2024
Foncière (bâtie)	37.43%	37.43%
Foncière (non bâtie)	45.18%	45.18%
Habitation	17.88%	17.88%

Taxes perçues en 2024 :

Allocations compensatrices :	4 235 €
Taxe Foncière Bâtie :	94 497 €
Taxe Foncière non Bâtie :	35 613 €
Taxe d'habitation (Résidences secondaires) :	21 896 €

Soit un total de : 156 241 €

Répartition des dépenses de Fonctionnement



CHARGES COMMUNALES

FONDS DE SOLIDARITAIRE LOGEMENT	40.00 €
RESEAU D AIDE SPECIALISEE AUX ELEVES EN DIFFICULTE	60.80 €
CHER INGENIERIE DES TERRITOIRES	60.80 €
SMIRTOM	1 496.52 €
PAYS BERRY ST AMAND	2 284.21 €
SYNDICAT D ENERGIE DU CHER (SDE)	4 636.29 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (SIVS)	4 934.05 €
SDIS (Contingent Incendie)	10 620.00 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE (SIRP) ARCOMPS, ARDENAIS ET LOYE SUR ARNON	20 712,00 €
TOTAL	44 844,67 €

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL
FACILAVIE
VIE LIBRE ST AMAND
DELEGUE DEPARTEMENTAL DE L EDUCATION NATIONALE
SOCIETE PHILHARMONIQUE DU CHATELET
CASA COLLECTIF ASSOCIATIF ST AMAND
BERRY FM
COMICE AGRICOLE CHATEAUMEILLANT
MAISON FAMILALE RURALE
LES NOMS D OISEAUX
SECOURS POPULAIRE
CROIX ROUGE CHATEAUMEILLANT
CHORALE
CRECHE DES GABIGNONS

TOTAL 680 €

S
U
B
V
E
N
T
I
O
N
S

F
i
n
a
n
c
e
s



Finances

Répartition des achats en TTC

Réfrigérateur	199.99 €	Lève engin	780.64 €
Plancha	337.10 €	Lamier	17 640,00 €
Débroussailleuse thermique	785,00 €	<i>Subvention de 40% du montant HT</i>	
Panneaux de signalisation	759,50 €	<i>5 800 € du Pays Berry St Amandois</i>	
Camionnette	6 000,00 €	Matériel salle de Conseil	10 995.19 €
Vente de l'Opel (1500 €)		Fleurs, arbres et arbustes	1 138.38 €
Barrières (Mare au Bouchet)	992,40 €		

Répartition des travaux en TTC

Réfection des dessus de murs de la Cantine et renforcement des murs du cimetière	28 842.24 €
<i>Subvention de la CDC Berry Grand Sud 7 995 € + legs</i>	
Remise en état de l'ancienne salle de Conseil Monteiro ; Solemur ; Autors	7 205,30 €
Changement des luminaires de l'école	410,21 €
Création d'un local de réserve au gîte	1 335,85 €
Remise en état d'un godet du tractopelle	1 045,80 €
Réfection des routes de la Paturrollerie et de la Petite Défense	29 328,30 €

Travaux budgétés en 2024 réalisés en 2025

2ème tranche de l'éclairage public passage en LED

Installation d'une cuve à récupération d'eaux pluviales : Loire Bretagne nous a alloué une subvention de 80%

Réfection de la VC n°1 Rte d'Arcomps : Une subvention nous a été allouée (DETR) à hauteur de 35%

Tarifs

Cimetière

Concession Perpétuelle : 200 €

Concession 50 ans : 80 €

Columbarium 30 ans : 600 €

Cavurne Perpétuelle : 550 €

Cavurne 50 ans : 500 €

Jardin du souvenir : Gratuit



Salle des Fêtes

ÉTÉ Du 1er avril au 30 septembre WE

Personne de la commune : 1 jour : 100 € - 2 jours : 150 €

Personne extérieure : 1 jour : 200 € - 2 jours : 300 €

Association Communale : 1 jour : 30 € - 2 jours : 50 €

SEMAINE

30 €

80 €

HIVER Du 1er octobre au 31 mars WE

Personne de la commune : 1 jour : 130 € - 2 jours : 195 €

Personne extérieure : 1 jour : 230 € - 2 jours : 330 €

Association Communale : 1 jour : 50 € - 2 jours : 80 €

SEMAINE

60 €

110 €

Caution 450 €

Vaisselle 30 € au Comité des Fêtes

LOCATION GITE

CAUTION	800,00 €						
https://www.gites-du-cher.com/fr							
TARIF ET RESERVATION PAR GITES DE France							
SEMAINE							NUIT SUP après la 7ème nuit
BASE	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits	7 nuits	1
TOTAL	780,00 €	1 020,00 €	1 200,00 €	1 380,00 €	1 500,00 €	1 620,00 €	231,60 €
TARIF ET RESERVATION PAR LA COMMUNE							
COMPLET (5 chambres et 3 SDB)	780,00 €	1 020,00 €	1 200,00 €	1 380,00 €	1 500,00 €	1 620,00 €	231,60 €
TARIF ET RESERVATION PAR LA COMMUNE 15 JOURS AVANT LA DATE DE RESERVATION							
CAPACITE REDUITE 10 pers (3 chambres 2 SB)	520,00 €	680,00 €	800,00 €	920,00 €	1 000,00 €	1 080,00 €	154,40 €

LOCATION BUREAU

JOURNEE	1 PERS	15 €	2 PERS	25 €
SEMAINE	1 PERS	48 €	2 PERS	80 €
MOIS	1 PERS	150 €	2 PERS	250 €

Le mode de location sera revu courant 2025 et vous pourrez alors contacter directement la mairie

F
i
n
a
n
c
e
s

Villes et Villages Fleuris

Cette année, notre commune était concernée par le passage du jury régional. Celui-ci, composé de 3 personnes est venu nous rencontrer le 21 août 2024.

La commune de Loye sur Arnon, classée 2 fleurs au Palmarès du Label des Villes et Villages Fleuris, conserve à nouveau ce label !

Ce classement confirme notre engagement pour l'embellissement de la commune.

C'est également une belle reconnaissance du travail de nos employés, Ludovic et Thibault.

Le jury a salué l'accueil, l'organisation de la visite ainsi que les nombreux échanges.

Nous avons clairement exprimé nos motivations tant au niveau de l'embellissement du bourg, de l'entretien de la commune qu'au niveau des démarches engagées pour économiser l'eau (récupération d'eau de pluie, plantations plus économes en eau, etc....)

Nos inquiétudes et nos difficultés ont également été soulevées : comment maintenir propres le cimetière, le parking et les nombreux espaces paysagers publics de notre commune depuis l'interdiction des produits phytosanitaires pour les collectivités ?

Malheureusement, nous sommes très nombreux à nous interroger et à rechercher des solutions...

La visite s'est poursuivie par quelques conseils ou pistes à méditer :

- inciter la population à entretenir ses propres espaces
- poursuivre une diversité dans le choix des espèces d'arbres, d'arbustes, de plantes vivaces, herbacées, annuelles...
- Initier des animations ou concours

Le maintien de notre classement est certes une récompense mais aussi une motivation pour la poursuite de notre engagement envers l'entretien de notre patrimoine et de notre commune.

Martine DUPLAIX





Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes (filles et garçons) âgés de 16 ans.

Cette obligation légale est à effectuer dans les **3 mois** qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport français de l'intéressé),
- Le livret de famille ou un acte de naissance de la personne à recenser
- La pièce d'identité du parent qui se présente pour faire recenser la personne concernée et la pièce d'identité de cette personne.
- **La mairie, vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement.** En effet, elle vous sera réclamée, si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Plus d'informations :

<http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement>



Jusqu'à - 20 % sur vos contrats santé⁽¹⁾

Les avantages de l'offre « Assurance Santé pour votre commune » :

- 1 Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins.
- 2 Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une **offre simple et accessible à tous**, sans questionnaire médical.
- 4 Un **accès à des services innovants** : chat prévention médical et social, second avis médical...
- 5 Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous.



Pour toute demande d'information ou de devis, contactez votre conseiller :

Jean Baptiste Jireau

06 14 95 76 83

@ jeanbaptiste.jireau@axa.fr

(1) Voir conditions auprès de votre conseiller.

AXA France Vie, S.A. au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances Vie Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 551 457 245 • AXA France IARD, S.A. au capital de 314 799 830 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances IARD Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 719 699 309 - Siège social: 1313, Terrasse de Fâche - 92721 Nanterre Cedex • AXA Assistance France, Société anonyme de droit français au capital de 43 723 094 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 311 338 339 et dont le siège est situé au 8-10 rue Poul Vaillant Cousturier 92240 Malakoff • Entreprises régies par le Code des Assurances.

Offre réservée aux nouveaux clients en Santé.



946 2020211 01 2024 - Ne pas jeter sur la voie publique - Solutions Graphiques

L'élagage : un **ENJEU** et **UN DEVOIR** pour tous

Comme chaque année, vous trouverez dans ce bulletin, les infos d'ENEDIS et d'Orange concernant *l'élagage*.

RAPPEL : ENEDIS se charge d'élaguer au niveau des lignes électriques

* Prévenez ENEDIS (09-72-67-50-18) si un travail d'élagage est nécessaire aux abords d'une ligne électrique

* Ne touchez pas des fils tombés à terre

Néanmoins, concernant les lignes de téléphone ou de fibre internet

- *L'élagage* est à la charge du propriétaire
- *L'élagage* permet d'améliorer la qualité de distribution
 - du téléphone
 - d'internet
- *L'élagage* préserve notre sécurité, permet d'éviter les accidents et aussi les nuisances (voisinage, passants, circulation...)
- *L'élagage* concerne les arbres (et surtout les arbres morts) les arbustes, les haies
- *L'élagage* permet d'éviter les coupures



- *N'attendez pas une coupure de téléphone ou d'internet*

ELAGUEZ !

Nous comptons sur

***VOTRE BON SENS
ET VOTRE SENS DES RESPONSABILITES***



Chaque propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété. Les distances entre la végétation en domaine privé et la ligne électrique doivent être conformes à la norme NF-C.11-201 (cf. schéma ci contre).



Les arbres, arbustes ou branches plantés sur un terrain dont vous êtes propriétaire ne doivent pas dépasser votre domaine et ne doivent pas non plus se trouver sous les lignes électriques. Une distance de 5 m doit être respectée entre votre végétation et le réseau. Pensez aussi à anticiper la pousse de cette végétation.

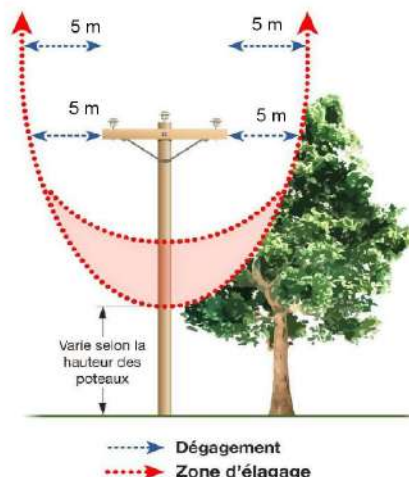
L'élagage doit être réalisé par le propriétaire ou l'occupant à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après envoi d'une DT DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

La chute de vos arbres ou branchages sur le réseau électrique peut engendrer des blessures graves voire mortelles ou des dégâts au réseau ; la réparation des dommages vous sera alors demandée.

« Pour la sécurité de tous,
Pour éviter des coupures d'électricité lors d'événements climatiques
Pour vous et pour les autres utilisateurs du réseau »



* DT DICT : déclaration de projet de travaux, déclaration d'intention de commencement de travaux



Juillet 2022

Les travaux agricoles, les chantiers BTP, l'élagage d'arbres, les loisirs nautiques et aériens ou encore la pêche et le bricolage, sont autant d'activités pouvant se révéler dangereuses lorsqu'elles sont pratiquées à proximité de lignes électriques.

La sécurité à leurs abords peut concerner tout un chacun, Enedis en Centre-Val de Loire vous donne les bons réflexes à adopter.

Bons réflexes à adopter :

- Rester éloigné des lignes, postes et pylônes électriques
- Ne jamais tenter de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique : contacter le numéro d'urgence dépannage **09 726 750 XX** (XX correspondant aux deux chiffres de votre département)
- Éviter tout passage d'objets près d'une ligne électrique : le risque d'électrisation provoqué par un arc électrique apparaît même sans contact direct entre la ligne et l'objet

Rendez-vous sur le nouveau site internet www.Tension-Attention.fr pour retrouver tous les conseils de prudence et les mesures de sécurité pour prévenir le risque électrique.



Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



**Vous êtes propriétaire de terrain ?
alors vous avez la responsabilité de l'entretien
de votre végétation et de vos plantations**

Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe



**Pour plus de sécurité,
téléchargez l'appli LigneAlerte**

Enedis et RTE ont développé l'application « LigneAlerte » pour prévenir en temps réel de la proximité d'une ligne électrique aérienne et réduire au maximum les accidents.



Estelle Le Roux
Enseignante

2024 – Année olympique.

Les élèves de l'école maternelle ont travaillé sur les monuments de Paris et ont participé à une rencontre sportive entre différentes écoles au Châtelet.



POURQUOI UN D.D.E.N. ?

Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale est nommé officiellement par l'inspecteur d'Académie. Son rôle est double. Tout d'abord sa fonction officielle lui permet de siéger au conseil d'école et de réaliser annuellement une visite de l'école à laquelle il est affecté concernant l'environnement matériel et humain mis au service des élèves. Cette fonction évolue aussi vers un rôle de conciliateur éventuel entre les parents d'élèves, les enseignants et les collectivités locales.

Le second rôle consiste en une mission associative au sein d'une Union départementale des DDEN qui organise des opérations en direction des écoles. Notre département est ainsi fier d'organiser depuis plus de trente ans en collaboration avec la DSDEN et le Conseil départemental « LES ÉCOLES QUI CHANTENT » qui permettent à la moitié des écoles du département de se rassembler autour du chant. Notons également « MON JARDIN D'ÉCOLE », « SE CONSTRUIRE CITOYEN » et « LA SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT ».

Le DDEN attaché à la laïcité et défenseur des valeurs de la République apporte un « regard de la société civile » sur le fonctionnement de l'école.

Devenir DDEN est possible à chaque adulte se reconnaissant dans cette volonté d'offrir les meilleures conditions d'accueil possibles des élèves.

Si cette fonction vous intéresse adressez un mail à udden.cher@gmail.com





Le SYNDICAT INTERCOMMUNAL de REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE d' ARCOMPS – ARDENAIS – LOYE SUR ARNON

Le Syndicat Intercommunal a été créé le 03 juillet 1978. Il assure le fonctionnement du regroupement pédagogique des trois communes : Arcomps, Ardenais et Loye Sur Arnon ainsi que la cantine scolaire.

Sa composition

Président : M. JOLIET Vincent – Loye Sur Arnon
1^{ère} Vice-Présidente : Mme METENIER Christèle – Ardenais
2^e Vice-Présidente : Mme MARCELET Françoise – Arcomps
Membres : Mme BARDIN Séverine – Arcomps, M. BRUNET Loïc – Ardenais,
M. CAORS Jean-Louis – Arcomps, M. DUPLAIX Pascal, Loye Sur Arnon, Mme FLOQUET Justine – Loye sur Arnon, M. HERAULT Gilles – Ardenais.

Détail des classes pour chacune des écoles :

- **école de Loye Sur Arnon** (5 PS - 3 MS -6 GS soit 14 enfants)
Madame Estelle LE ROUX, Professeur des écoles – Tél : 02.48.96.09.20
- **école d'Ardenais** (5 CP - 3 CE 1 - 7 CE 2 soit 15 enfants)
Madame Nathalie BRUNET, Professeur des écoles – Tél : 02.48.60.18.58
- **école d'Arcomps** (6 CM 1 – 7 CM 2 soit 13 enfants)
Madame Anaïs SOUFFRIN, Professeur des écoles – Tél : 02.48.96.04.07

Le personnel du regroupement

- Madame Anne GODIGNON-LANGLOIS assiste Madame Estelle LE ROUX à l'école maternelle de Loye sur Arnon dans ses différentes tâches.
- Madame Agnès LEGRAND assure le service d'accueil périscolaire les matins de 7h30 à 8h50 dans les locaux de la maternelle de Loye Sur Arnon et les soirs de 16h30 à 18h45 dans les locaux attenants à l'école d'Arcomps. Elle gère le service des repas, la surveillance des enfants ainsi que le nettoyage des locaux de la restauration scolaire.
- Madame Nathalie CAPPARELLI assure, quant à elle, toute la gestion administrative et comptable du regroupement pédagogique.
- Madame Valérie BOBIN assure le service des repas, la surveillance des enfants de la maternelle lors de la pause déjeuner ainsi que dans le car durant le ramassage scolaire (les soirs) et l'entretien des locaux de la maternelle.
- Madame Sandra GUGGENBUHL assure le service des repas, la surveillance des enfants lors de la restauration scolaire et dans la cour de l'école après le repas ainsi que dans le car durant le ramassage scolaire (les matins).

Le SIRP remercie tout son personnel pour leur implication permanente au bon fonctionnement du syndicat.

La restauration scolaire

La restauration scolaire est assurée par la Société Ansamble de Bourges depuis septembre 2020. Il s'agit d'une solution provisoire pour pallier au manque d'offres localement. Le syndicat a mis en place depuis le 11 mars 2024 la cantine à 1 € pour un quotient inférieur ou égal à 1000€ et deux autres tarifs 3.30 € et 3.55 € pour les deux autres tranches du quotient familial.

Le Transport Scolaire

Depuis la rentrée de septembre 2021, le SIRP n'assure plus le recrutement du chauffeur, cette compétence est entièrement déléguée au SITS de Châteaumeillant. Le transport du matin et du soir est financé par la Région à 100%, celui du midi par les 3 communes et la Région à hauteur de 50%.



Le REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE en CHIFFRES...

Comment fonctionne-t-il ?

Pour information, nous portons à votre connaissance les éléments prévisionnels du budget 2024 voté, par le Comité Syndical, le 19 mars 2024.

LES RECETTES

Elles sont essentiellement composées de SUBVENTIONS, à savoir :

- Subventions des communes d'Arcomps (20712 €), Ardenais (23263 €), Loye S/Arnon (25652 €), soit un total de	69 627 €
<i>(les participations ont été calculées en prenant en compte une part fixe de 50 %, une part de 25 % au prorata du nombre d'habitants et une part de 25 % au prorata du nombre d'enfants)</i>	
- Recettes de l'accueil périscolaire et tickets de cantine	7 700 €
- Participation de la commune de Faverdines	2 283 €
- versement de l'ASP (cantine 1 €)	8 550 €
- Autres produits de gestion courante	3.70 €
- Excédent 2023 reporté	35 930.30 €

TOTAL des RECETTES 124 094 €

LES DEPENSES

- Charges du personnel	82 323 €
- Contrat de prestation de services (Ansamble)	22 840 €
- Produits pharmaceutiques	200 €
- Petit matériel	400 €
- Formation et Gip Récia	500 €
- Réparation ordinateur	500 €
- Fournitures administratives	200 €
- Fournitures scolaires des 3 écoles	4 500 €
- Produits entretien	400 €
- Assurance	900 €
- Cadeaux des enfants et sorties	6 960 €
- Prélèvement à la source	5 €
- Remboursement frais de la cantine (chauffage, eau, gaz)	1 829 €
- Réserve d'admission en non-valeur	581 €
- Virement à la section d'investissement	1 956 €

TOTAL des DEPENSES 124 094 €



Le Président et toute l'équipe du Regroupement Pédagogique vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025.

Loye-sur-Arnon

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

L'application mobile IntraMuros permet d'informer les administrés sur la vie locale.

Les administrés reçoivent les alertes directement sur leur téléphone portable. Ils accèdent au journal de la commune, aux événements du bassin de vie et aux points d'intérêt : tourisme, artisanat, associations...

Vous pouvez également vous connecter sur votre ordinateur directement via :

<https://www.intramuros.org/>



Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

 Play Store (Android)
  Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

 IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

 Google Play
  App Store



La fibre est disponible sur notre commune !

Berry Numérique (acteur public regroupant la Région Centre Val de Loire, le Département du Cher et les communautés de communes du Cher) a déployé la fibre optique sur notre commune. Il est désormais possible de bénéficier de tous les services du Très Haut Débit : Internet, télévision, bouquets de chaînes tv très large, téléphonie fixe, plateformes vidéos ...

Notre commune du Cher équipée comme une métropole.

Le réseau public fibre est techniquement le même que celui des plus grandes métropoles françaises et européennes. Il a l'énorme avantage d'être stable et de proposer des débits très élevés (jusqu'à 1 000 Mbit/s). Se connecter à plusieurs simultanément dans un même foyer n'est alors plus une difficulté ou une source de conflits.

Un réseau fibre tourné vers l'avenir

La fibre de Berry Numérique est la nouvelle technologie qui remplace le vieux réseau ADSL fonctionnant sur le cuivre d'Orange. Tout comme le télégraphe a laissé sa place au réseau cuivre.

C'est désormais au réseau cuivre de laisser sa place à la fibre optique. Il s'agit d'une évolution technologique naturelle au service du quotidien.

La fibre, une technologie d'avance sur laquelle il ne faut pas être en retard

Orange a annoncé la fin de son réseau cuivre ADSL et l'arrêt progressif des services. Cela commence dès 2025 et s'étendra progressivement pour un arrêt total en 2030. Il ne faut pas attendre la coupure des services sur le réseau cuivre ADSL pour migrer vers la technologie fibre.

En s'y prenant trop tard, en cas de difficulté quelconque de raccordement, le risque est de ne plus avoir de services. Alors autant s'éviter des problèmes lorsqu'il est possible d'anticiper.

Un accompagnement pour embrasser la fibre

Berry Numérique, a missionné Berry Fibre Optique pour accompagner et faciliter la transition vers la fibre optique, ainsi que pour la maintenance du réseau. Pour toute question sur la fibre un numéro dédié est à disposition des habitants : 02 45 45 00 30.





ST VINCENT 2025

Cette année les membres de la confrérie ont décidé de fêter St Vincent le 8 février 2025.

Donc rendez-vous au 10 rue du pont romain où Isabelle et François JOLIET nous attendrons pour nous offrir un café casse-croûte.

Nous en profitons pour les remercier d'avoir pris soin de notre bon saint toute l'année, et également de nous montrer leur attachement à notre commune, en y ayant vécu et travaillé, comme Martine Brunet l'année dernière, et tout en résidant sur d'autres territoires maintenant et permettant de maintenir nos fêtes traditionnelles.

A 10h30 nous nous rendrons à l'église pour la cérémonie religieuse officiée par Jean Paul BAUDON, accompagné par notre chorale Battements de Chœur. Durant l'office, la passation de St Vincent se fera aux nouveaux bâtonniers, Christine et Olivier CHAUVEAU habitant aux Mazières, qui veulent bien cette année héberger notre bon saint, et nous les en remercions vivement.

Vers 11h30 le vin d'honneur partagé entre les bâtonniers et la confrérie, vous sera offert comme l'année dernière, dans les locaux techniques communaux, cette formule ayant été très appréciée, permettant d'être à l'abri des caprices de la météo, et de laisser les voitures sur le parking.

Nous nous dirigerons vers 13h à la salle des fêtes pour le repas qui sera, comme l'année dernière, assuré par la Cuisine d'Autrefois, restaurant de St Amand, et nous les remercions pour la réussite de leur prestation ainsi que tous les membres de la confrérie et leurs conjoints qui assurent le service du repas.

N'hésitez pas à vous inscrire au repas avant le **20 janvier 2025** :

-prix du repas **30 euros**

-une participation de 5 euros sera demandée aux personnes qui assisteront au vin d'honneur et non au repas, leur permettant de participer à la fête le matin.

Inscriptions :

Auprès du président Jean Paul Joliet au 0248563487

Auprès du trésorier Maurice Duplaix 0248630551

Ou tout autre membre de la confrérie

NOTA

Assemblée générale de la confrérie le 21 février 2025 à 19h30 salle de la mairie de LOYE

Le Président

Jean Paul JOLIET

Le Petit Festival 2024

6 concerts ont été programmés entre le 23 juillet et le 3 août 2024 : Jubilemus, Christophe Duplan, Yan Duo, Trio Viatge, Monsieur Mathulin et Woody Wood Swing.
Tous ces concerts étaient d'un haut niveau. Malheureusement, certains ont accueilli plus de public que d'autres.



Concert Woody Wood Swing

La soirée moules frites organisée par les bénévoles a eu un réel succès, les bancs et tables sous barnum ont permis d'augmenter le nombre de convives.

Le 4 août, la brocante a réuni 26 bradeurs + 3 exposants « Passion Art » dans la salle des fêtes + 8 artisans d'art dans la cour. Merci Victor pour ce rassemblement que l'on envisage encore d'améliorer.

Faire de la brocante un lieu de rassemblement des artisans, lui donnerait une dimension particulière.



Un des stands Artisan d'Art de la brocante

Dans l'église, le christ et la croix furent restaurés par Carole Lambert durant la période du Petit Festival.

Vous avez pu suivre l'évolution de cette restauration en vitrine au bureau partagé le soir des concerts ou exposé dans le chœur de l'église le jour de la brocante et réinstallé dans la nef la semaine suivante.

Merci à tous les bénévoles qui s'investissent et donnent de leur temps à l'association.

En vous souhaitant une bonne année.

Rémy Van Coster, Président de l'association
« patrimoine de LOYE sur ARNON »



COMITE DES FETES

Les activités variées du Comité des Fêtes se poursuivent avec une équipe solidaire et des membres « extérieurs » motivés pour les aider dans une ambiance conviviale.

Des informations sont disponibles sur le site de [Accueil - La vie à Loye \(loyesurarnon.net\)](http://Accueil - La vie à Loye (loyesurarnon.net)).

Pour contacter le comité des fêtes : cfloye18@gmail.com

Le bureau est ainsi constitué :

Présidente :

Vice-Président :

Trésorière :

Trésorière adj :

Secrétaire :

Secrétaire adj :



CHAUMETON Valérie

CHAUVEAU Olivier

JOLIET Claudine

TANGUY Catherine

CASSOU HORS Fabienne

VANCOSTER Remy Paul

BILAN 2024

13 avril : après midi sportive sous le soleil à Epineuil dans le cadre de Terre de Jeux . Fous rire et convivialité entre les participants avec des épreuves de tir à la corde, lancer de vortex, tir au but, courses en sac, parcours pieds attachés, chenille d'eau, belote, jeu de société qui ont permis de réunir des loyens de 7 à 77 ans

21 Avril : randonnée pédestre et VTT avec pot au feu à midi. Malgré concurrente à Uzay le Venon, 284 randonneurs ont parcouru nos sous une météo clémente. Carton plein pour le pot au feu où nous monde à notre grand regret.



une randonnée chemins à pied ou à velo avons du refuser du

12 octobre : le comité avait prévu une soirée karaoké avec repas mais annulée faute de participants.



16 novembre : salle comble pour le concours de belote qui a réuni 50 équipes

8 décembre : concert hommage à Edith Piaf avec la participation de la chorale locale Battements de Chœur.



4 janvier : Assemblée Générale .

2 mars 2025 : théâtre avec la compagnie des « Vieilles Prisons » de Chateauroux

27 avril 2025 : Randonnée pédestre et VTT avec pot au feu à midi

2 novembre : concours de belote

Valérie Chaumeton Présidente





Le Coin des Choristes



Depuis septembre 2008, la chorale Battements de Chœur chante allègrement son programme festif et enchanteur avec à son répertoire pas moins de 85 chansons sans compter les chants liturgiques pour 140 représentations.

La chorale remercie les municipalités de Loye/Arnon, Arcomps et Ardenais pour leur aide financière ainsi que le comité des fêtes de Loye/Arnon pour son soutien.



NOTRE ANNEE FESTIVE :

Janvier-février : Animation St Vincent St Blaise des communes de Marçais, Coust, Arcomps, Ardenais, Loye/Arnon, Beddes et St Pierre les Bois.

8 mai et 11 novembre : Commémoration aux Monuments aux Morts d'Ardenais, Loye/Arnon et Arcomps

5 juillet : Animation à l'église Bouzais pour la sauvegarde du patrimoine



AGENDA 2025

Courant janvier et février : Animations à l'église lors des St Vincent/St Blaise

Commémoration aux Monuments aux Morts d'Ardenais, Loye/Arnon et Arcomps

Si vous souhaitez nous rejoindre ou nous inviter pour une représentation, contactez : Marie Hélène Salis au 06 19 71 02 39 ou mh.salis@orange.fr.

Les répétitions ont lieu le mercredi de 19h à 20h30 sous la houlette de notre fidèle cheffe de chœur Nathalie à la salle polyvalente de Loye/Arnon.



ORGANISÉE PAR PHOTOSOL

Réunion publique d'information et visite des terrains

du projet agrivoltaïque collectif de Loye-sur-Arnon



SAMEDI
15 | **FÉVRIER**
2025
à 10h30



Une présentation du projet est consultable sur le site de la mairie

Nous contacter :

 concertation-projets@photosol.fr

Rendez-vous pour l'atelier :

 **A 10h30 à la salle des fêtes
6 rue du pont romain
18170 Loye-sur-Arnon**

 **PHOTOSOL**
L'énergie d'un avenir durable

La gestion de nos rivières : le SIRAH sur l'Arnon



Syndicat Intercommunal pour la
Réalisation d'Aménagements
Hydrauliques (SIRAH) sur l'Arnon

Fondé en 1982, le SIRAH sur l'Arnon était à l'origine un syndicat de rivières porté par les communes de la Celle-Condé, Lignièrès, Saint-Baudel et Villecelin, destiné à la réalisation d'études et d'aménagements hydrauliques sur l'Arnon. Il est aujourd'hui une structure publique intégrant 31 communes et a pour vocation la gestion des cours d'eau de l'Arnon amont et de ses affluents, incluant les rivières de la Joyeuse, du Portefeuille et de la Sinaise. Derrière les activités du syndicat, un comité de 31 représentants et un bureau de 9 membres, dirigé par un Président, apportent leurs contributions et orientent les décisions à l'échelle intercommunale.



Les ambitions et les projets menés par le SIRAH sur l'Arnon sont multiples :

- 1) La mise en place d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques sur l'Arnon amont et ses affluents :** lancée par le syndicat depuis 2021, l'élaboration du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) permettra de mettre en œuvre une stratégie locale pour améliorer et préserver l'état écologique des rivières du territoire. Celle-ci consiste dans un premier temps à réaliser une étude préalable permettant de faire un état des lieux des cours d'eau et de déterminer quels travaux sont à entreprendre sur le bassin versant.
- 2) L'accompagnement des communes et des riverains dans la gestion et la préservation des rivières :** le SIRAH sur l'Arnon a également pour vocation d'accompagner et de sensibiliser les riverains et les communes dans la gestion courante des cours d'eau.
- 3) La prévention des inondations :** outre le Contrat Territorial Milieux Aquatiques, le syndicat contribue à des projets sur le volet inondations au travers du programme d'actions et de prévention contre les inondations (PAPI) du Cher amont.

Pour toute question relative à la gestion des cours d'eau, vous pouvez vous adresser au Syndicat !

Siège du SIRAH sur l'Arnon :

Communauté de Commune Bery Grand Sud
6, grande rue
18170 LE CHATELET

Cellule d'animation du SIRAH sur l'Arnon :

4 rue de Saint-Jeanvrin 18370 BEDDES
Ouverture au public : lundi et jeudi (9h-12h ; 14h-16h)

Secrétariat : sirah.secretariat@outlook.fr

Chargé de mission : sirah.arnon18@outlook.fr - 06 79 60 12 09



Du 1er au 4 septembre dernier nous sommes allés avec 47 participants sur la Côte d'Opale.

Le 1er Découverte de la cathédrale d'Amiens, plus grande cathédrale de France.

Le 2 Visite de Bruges, musée à ciel ouvert. Promenade en calèche pour certains, marche à pied pour d'autres le matin et balade sur les canaux l'après-midi.

Les chocolats et la très bonne bière ont ravi les papilles.

Le 3 Promenade vivifiante sur le Cap Gris Nez et le Cap Blanc Nez. Visite de Nausicaa plus grand aquarium d'Europe et de Boulogne sur Mer vieille ville.

Le 4 Retour vers le Berry avec passage en petit train sur la Baie de Somme du Crotoy à Saint Valery sur Somme.

Le 19 octobre nous nous sommes réunis autour d'une bonne table à Favertindes.

Pour 2025, nous sommes déjà au travail pour concocter une belle sortie en Alsace.

Vous pouvez déjà nous contacter pour les pré-inscriptions.

Nous souhaitons à toutes et tous une très belle année 2025.

Meilleurs voeux

Contacts

Chantal Godier 0787608103

Pierre Fantinet 0625191583



L'association "La grande récréée" est une association de parents d'élèves ayant pour but de récolter des fonds pour les écoles du regroupement pédagogique intercommunal de Loye sur Arnon, Arcomps et Ardenais.

Tout au long de l'année nous organisons des événements tombola, bals, kermesse... afin de récolter de l'argent pour les sorties, acheter du matériel pour nos écoles, acheter des cadeaux pour les élèves de CM2 qui quittent le RPI...

Cette association est ouverte à tous les parents souhaitant s'investir, en effet nous manquons de forces vives lors de l'organisation d'événements. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la présidente de l'association, Jeanne Porteneuve au 06.78.91.62.50. Nous espérons vous voir nombreux lors de la fête des écoles. L'AG aura lieu en janvier.

Toute l'équipe de la grande récréée vous souhaite une bonne année 2025.



L'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de votre village est heureuse de vous présenter le bilan de l'année écoulée.

Notre association gère 5.5km de rives en 1ère catégorie du moulin de Drulon au pont de Giraudet et le plan d'eau de « la chaillance », d'une superficie de 6ha, à Faverdines.

Début mars « La Truite de l'Arnon » a déversée 40 kilos de truites portions dans notre rivière puis 40 kilos début juin et ensuite 1500 truitelles d'automne « 12-15cm » au mois d'octobre.

Pour l'étang de Faverdines le rempoissonnement s'est effectué au mois de février avec 50 kilos de tanches autant de gardons ainsi que 10 kilos de brochets.

Notre rendez-vous de Pâques a permis aux pêcheurs, de prendre quelques truites des 40 kilos déversés dans l'étang, et de profiter de notre buvette mise en place pour l'occasion. Venez nombreux en 2025 taquiner la truite et passer un moment convivial autour d'une boisson. Les bénévoles de l'association seront heureux de vous accueillir le dimanche de Pâques.

Cet été nous avons nettoyé une partie de la rivière au lieu-dit « La Place » en coupant et déblayant des embâcles qui empêchaient le bon écoulement de l'Arnon.

En 2025 nous prévoyons avec l'aide des techniciens de la Fédération Départementale de procéder à l'aménagement de frayères à truites.

Nous envisageons également de mettre en place un parcours « No Kill » afin de remettre toutes les truites à l'eau en vue de la préservation de l'espèce.

Nous vous tiendrons au courant du lieu et des conditions, une signalisation sera installée.

Petit rappel, pour prendre sa carte de pêche départementale dans notre association « La Truite de l'Arnon » il suffit de se connecter via internet sur le site nationale « www.cartedepeche.fr » et de taper LOYE SUR ARNON.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le Président : RAGOND Alexandre : 06-34-48-59-64, ou le trésorier : BOIFFARD Jérôme : 06-78-15-53-77.

L'AAPPMA "La Truite De L'Arnon" vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025.



Cartes de pêche – Année 2025	
Carte Interfédérale :	112.00 €
Carte Majeure :	86.00 €
Carte Femme :	41.00 €
Carte Mineure (12-18 ans) :	26.00 €
Carte Découverte – 12 ans :	7.00 €
Carte Journalière :	12.00 €
Carte Hebdomadaire :	36.00 €
Timbre EHGO :	40.00 €



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

Fédération du Cher pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
103, rue de Mazières - 18100 Bonnes
Tél : 02 48 66 08 99 - Fax : 02 48 66 48 99
Mail : federation-peche-18@wanadoo.fr - Site : www.federationpeche18.fr

Votre distributeur vous rappelle :
Attention
aux lignes électriques !

Le syndicat SIAEP Marche-Boischaut est votre fournisseur d'eau potable dans les 35 communes au sud du CHER. L'eau n'est plus une préoccupation, il pleut, les réserves se remplissent, le niveau du barrage de Sidiailles est au maximum. Mais il reste un sujet constant malgré tout, " le prix à payer " pour avoir de l'eau potable aux robinets en permanence.

Notre réseau de distribution dans les 35 communes atteint les cinquante ans et parfois plus dans les agglomérations, les casses et fuites d'eau sont trop nombreuses et importantes. La SAUR notre délégataire qui a repris le contrat DSP (Délégation de Service Public) jusqu'en 2034, a la charge de réduire le nombre de fuites par sa campagne de recherche de fuite et faire ensuite les réparations nécessaires. Depuis, nous avons pu augmenter notre rendement de 63 à 70%, c'est trop faible encore, vu la quantité de m³ d'eau traitée et perdue dans la nature.

Le remplacement des canalisations est à la charge du syndicat, votre contribution " Part collectivité " sur vos factures finance ces travaux. J'entends dire aussi "le syndicat est riche, pas besoin d'emprunt, il doit y remédier, où va l'argent ?.. etc". Pour taire ces dires, je vous explique : Vos contributions 2024 payeront les travaux de 2025, c'est la méthode de gestion employée depuis longtemps, et à ce jour aucun emprunt, mais savez vous que la part "collectivité" n'a pas augmenté depuis 2010. Vous payez votre abonnement 35€ HT et 0,78€ par m³ consommé depuis 2010.

Tous les prix ont augmenté, et les aides sous forme de subventions diminuent, ce qui réduit notre capacité à entretenir les 1202 km du réseau. Pour ne pas s'enfoncer dans les dégradations et les dettes, le comité syndical a voté l'augmentation de 0,02€ /m³ par an. Le tarif "Part collectivité " sera à 0,80€ en 2025 ,0,82 en 2026 etc.

L'état nous en demande plus, par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) qui met en place son 12ème programme à compter du 1er janvier 2025, nous persuade de faire des économies en ayant un meilleur réseau, en nous demandant une bonne connaissance de notre réseau par la gestion patrimoniale et un taux de renouvellement de 1,2%. Notre taux 2023 dans le dernier RPQS est de 0,31%. Ce programme modifie et réforme les redevances : la redevance prélèvement est modifiée, la redevance pollution non domestique est modifiée, d'autres sont supprimées mais remplacées par 3 nouvelles redevances : consommation, performance eau potable et performance assainissement.

La redevance eau potable taxe les collectivités selon la performance de leurs réseaux. Les taux votés par les instances du bassin Loire Bretagne en €/m³, limité à 1€/m³ seront connus chaque 31 octobre pour l'année suivante. Les coefficients de modulation sont établis selon les données SISPEA (Système d'information des services publics d'eau et d'assainissement) en fonction de la performance du réseau (taux de fuites) et de la gestion patrimoniale (connaissance du réseau par la collectivité : longueurs, diamètres, matières, emplacements et dates de pose). Pour 2025, année de transition, le taux accordé pour tous les syndicats est 0,2. Avec les données N-2 de SISPEA , basées sur les données RPQS (Rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne nous fournira les taux à appliquer pour l'année suivante.

Pour ne pas payer trop , il faut baisser le taux de modulation, en essayant d'atteindre les objectifs, donc entreprendre plus de travaux de renouvellement sur le réseau et trouver des financements. Les premiers rendez vous sont pris, les élus du bureau, les vices présidents et moi même, avec la SAUR et le bureau d'étude feront les choix pour avancer, Les décisions finales seront votées en comité syndical par vos délégués communaux.

Pour sa part et le contrat DSP, la SAUR applique son barème d'augmentation annuelle, basé sur les variations des prix : coût horaire du travail + coût canalisations (adduction eau potable et assainissement) + coût de l'électricité vendue aux entreprises. L'augmentation de 7,151% sur le prix de l'abonnement et consommation en m³ pour la part délégataire sera appliquée sur toute facture reçue à compter du 1er janvier 2025.

En final, attendez vous en 2025 à une augmentation de votre facture d'eau potable et d'assainissement collectif.

Le Président du SIAEP M.B ; Monsieur Rémy VAN COSTER (siaep.mb@orange.fr).

Transport scolaire

Inscrivez vous en ligne !



Le syndicat des transports scolaires gère l'inscription, l'étude des points d'arrêts ainsi que l'application du règlement des transports défini par la région afin que vos enfants rejoignent en toute sécurité leurs établissements scolaires respectifs.

Pour l'année scolaire 2023-2024 le syndicat des transports a effectué l'inscription de 414 élèves. Le chiffre reste à peu près stable pour l'année scolaire 2024-2025.

Pour rappel l'inscription de vos enfants peut se faire :

1° Par internet (en priorité) sur le site REMI Centre Val de Loire

2° Par document papier à demander et à renvoyer au syndicat.

3° En cas de problème pour cette démarche laisser un message à Madame DECHAUD secrétaire du syndicat au 02 48 61 42 40 ou par mail

sirs.chateameillant@wanadoo.fr

La carte de transport est gratuite pour les enfants empruntant le bus scolaire pour se rendre dans les écoles maternelles et primaires, le coût annuel étant de 25 euros à partir du collège et pour tout le cycle secondaire.

Les anciennes cartes ont une durée de validité de 5 ans, les premières cartes renouvelées cette année passent à une durée de validité de 8 ans. En cas de perte ou de détérioration de la carte JV malin, un duplicata peut être fabriqué mais celui-ci sera facturé 15 euros.

Suite à l'arrivée du nouveau logiciel d'inscription, le Département du Cher a été désigné pilote dans la mise en place d'un nouveau logiciel d'inscription. La prise en main de celui-ci et son mode de fonctionnement a entraîné des dysfonctionnements et quelques désagréments qui ont pu rallonger les temps d'inscription ; mais grâce à la remontée des informations, le site a été amélioré et tout devrait rentrer dans l'ordre bientôt.

Pensez à rappeler régulièrement à vos enfants le règlement des transports

Badgeage de la carte de transport

Montée et descente du car

Port de la ceinture de sécurité

Discipline à l'intérieur du car

Depuis le 1^{er} janvier 2024 le Syndicat Intercommunal des transports Scolaire a été transféré au Châtelet

**Dans les locaux de la CDC Berry Grand Sud
6 Grande rue – 18170 LE CHATELET**

Téléphone : 02 48 61 42 40

Jean-Paul RENAUD

Président du SITS Le Châtelet-Châteaumeillant

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

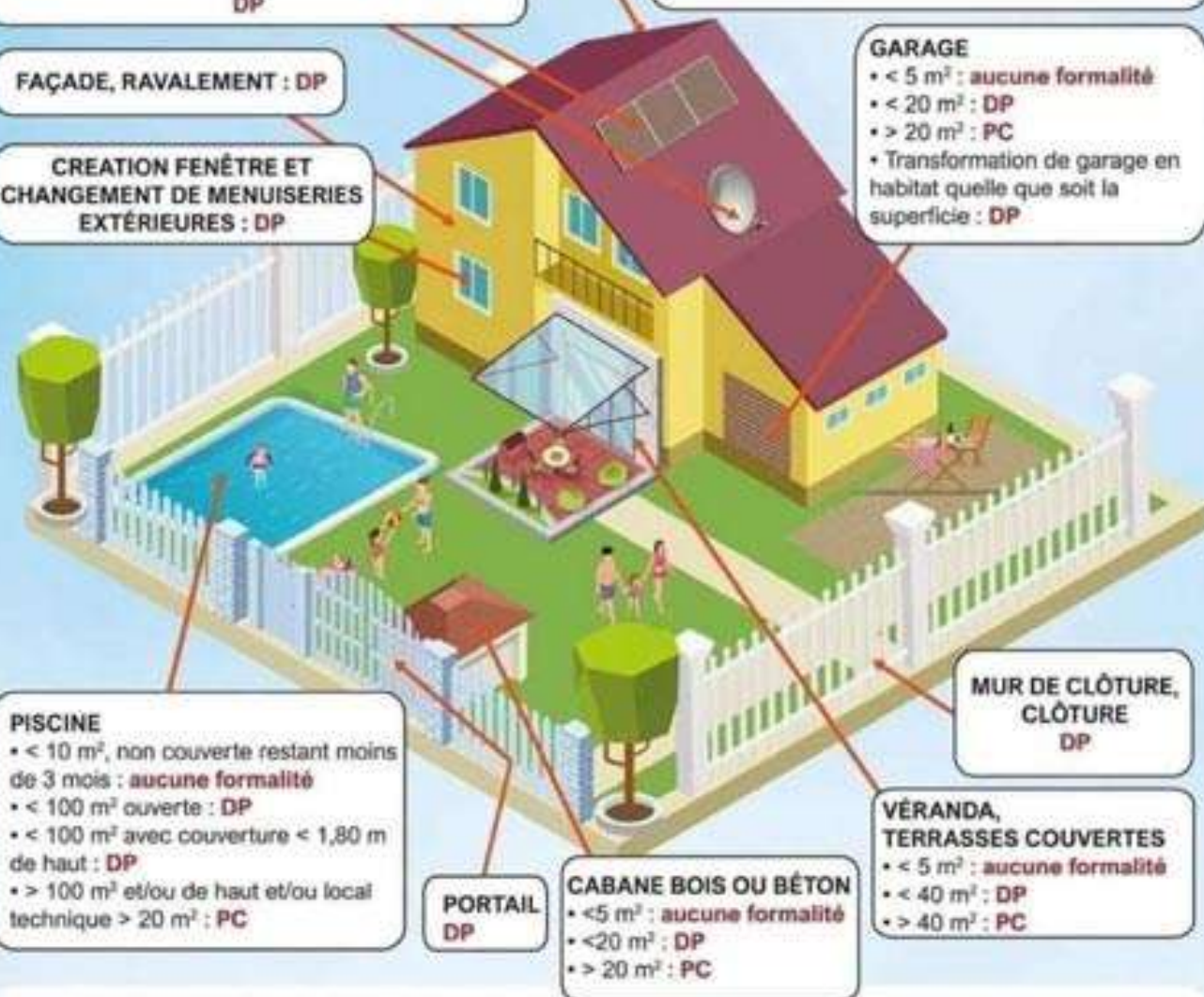
GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : DP

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : DP

• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Plus de 50 ans d'expérience dans l'Aide à Domicile



NOS PRESTATIONS D'AIDE A DOMICILE :

Aide à la personne : aide à la toilette, aide au lever/coucher, prise des repas, compagnie, entretien du logement et du linge, courses...

Portage de repas : quel que soit votre âge, nous proposons une alimentation saine et équilibrée qui s'adapte à vos goûts. Sur simple appel téléphonique, sans engagement de durée, vous avez la possibilité de choisir vos menus.

Contactez-nous
 7 rue de l'île d'Or - 18020 BOURGES Cedex
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00
 (16h00 le vendredi et veilles de fête)

tel : 02 48 23 06 70
 Adresse E-mail : facilavie@orange.fr Site Internet : www.facilavie.eu

Etude personnalisée et constitution des dossiers de prises en charge par des responsables de secteur qualifiés.

Interventions 7 jours sur 7 sur tout le département par des salariés qualifiés et formés

Possibilités d'aides financières et d'avantages fiscaux en fonction de votre situation et de vos ressources

www.facilavie.eu
 7 rue de l'île d'Or - CS 60004 - 18020 BOURGES Cedex
 tél : 02 48 23 06 70 - Fax : 02 48 23 06 71 - mail : facilavie@orange.fr

Association loi 1901 - N° Sain : 775 022 303 000 15 - Code APE : 8820A

L'alcoolisme est une maladie dont on guérit !



Beaucoup de MUNICIPALITÉS et de services sociaux du sud BOISCHAUT connaissent bien notre Mouvement VIE LIBRE. Nous sommes reconnaisants à ceux qui nous aident de subventions si modestes soient-elles . ou mise à disposition de salles pour nos réunions. La MALADIE ALCOOLIQUE est toujours un fléau dans notre région avec toutes ses conséquences sur la santé physique des victimes, sur les familles, les relations de voisinage ou de travail.

Le Mouvement Vie Libre, présent dans de nombreuses communes est à votre disposition tant pour aller à la rencontre des malades alcoolo-dépendants que pour engager toute action de prévention et autres types d'accompagnement au bien être hors alcool.

Nos équipes de base se réunissent pour :

- Accueillir – Ecouter – Accompagner dans ses démarches, toute personne en difficulté avec l'alcool.
- Nos réunions mensuelles sont ouvertes à TOUS, malades ou entourage, et aussi à toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'investir dans cet accompagnement.

Les femmes rejoignent les hommes dans la consommation d'alcool. Le mouvement Vie Libre leur porte une attention particulière en leur donnant la possibilité de se retrouver et d'échanger entre buveuses guéries ou en voie de guérison, abstinences volontaires et sympathisantes. Les paroles de femmes ayant contact, soit dans l'entourage, soit dans les activités professionnelles (administratives, de santé, de service à la personne) sont les bienvenues dans ces rencontres exclusivement féminines.

Compte-tenu des problèmes, et au-delà des tabous encore bien vivaces, que cette situation touche , le maître mot de nos échanges est : DISCRÉTION ABSOLUE. Dans certains cas des militants se déplacent chez les personnes concernées ou invitent les personnes à venir à des réunions hors de la commune de résidence. Et souvent on découvre rapidement que ce problème d'une alcoolisation exagérée est bien moins « secret » qu'on ne pourrait le penser.

Nos réunions :

LE CHATELET EN BERRY :
 5 rue Saint Martial
 (entrée rue des Ecoles)
 2^{ème} mardi 18 h
 Ouvert à tous
 Tél. 06 71 23 67 14

CHATEAUMEILLANT :
 Annexe salle des fêtes
 1^{er} mercredi 18 h.
 FEMMES exclusivement
 tél. 02 48 61 69 84
 3^{ème} mercredi 18 h
 ouvert à tous
 Tél. 06 71 23 67 14

LIGNIERES :
 Salle du CLIC
 1 Avenue de Verdun
 dernier mardi 18 h
 ouvert à tous
 tél. 06 71 23 67 14

Notre force c'est l'amitié !

Téléphone 24h/24 et 7j/7 : 02 48 96 61 57 ;

courriel : saint-amand-montrod@vieilbre.org SITE : <http://www.vieilbre.org/joomla/>

VIE LIBRE SECTION SAINT-AMANDOIS. Membre de : FRAPS, RESOPLUCE, CLSPD, SFA, SFSP.



**4 AGENTS
A VOTRE SERVICE**

France Services de Châteaumeillant et de Saulzais-Le-Potier vous accueillent et vous accompagnent pour toutes démarches administratives en lien avec ses différents partenaires nationaux :



Vous pouvez également solliciter France Services pour vos démarches concernant :

- le chèque emploi service (CESU),
- le transport (SNCF, Rémi 18),
- les dossiers du conseil départemental (MDPH, APA...)

Pour information, vous pouvez avoir accès librement et gratuitement à un ordinateur pour faciliter vos démarches administratives.

Des permanences sont proposées pour les besoins de notre territoire :

France Services Châteaumeillant :

Mission Locale (16-25 ans) sur RDV 06.01.29.49.56
Assistante sociale sur RDV 02.18.87.27.51
Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) sur RDV
Comité Départemental d'accès aux droits (CDAD) sur RDV



✉ Place du Huit Mai 1945
18370 CHATEAUMEILLANT
☎ 02.48.56.47.72

chateaumeillant@france-services.gouv.fr

🕒 Lundi au jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
Vendredi : 8h30 - 12h

France Services Saulzais-Le-Potier :

Mission Locale (16-25 ans) sur RDV 06.01.29.49.56
Assistante sociale sur RDV 02.18.87.27.51
Saur (lundi 09h-12h et 13h30-16h30).
Conciliateur de justice sur RDV
Assistante maternelle (ARPPE EN BERRY)



✉ 2 Place du marché
18360 SAULZAIS-LE-POTIER
☎ 02.48.56.18.61

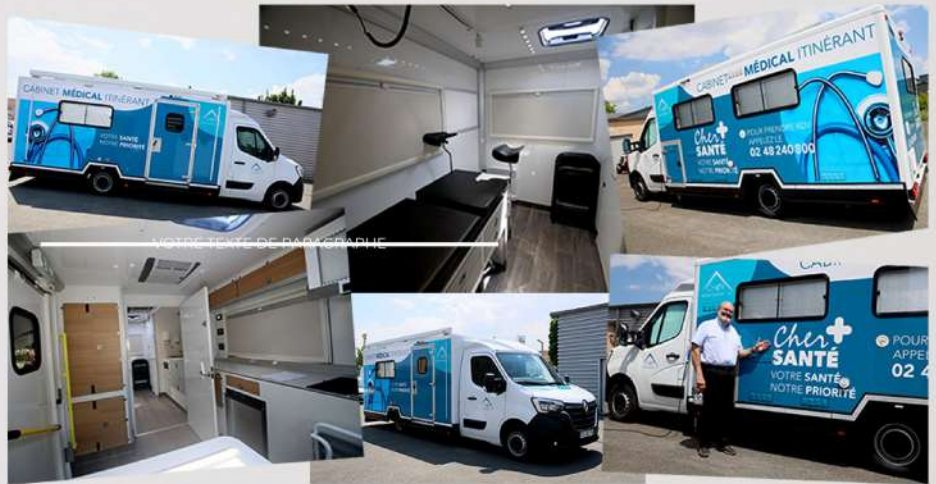
saulzais-le-potier@france-services.gouv.fr

🕒 Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h - 12h et 13h-16h30
Mercredi : 8h30 - 12h et 13h - 16h30

INFO SANTÉ

SAULZAIS-LE -POTIER

UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE
ET
UNE SAGE-FEMME
PEUVENT VOUS RECEVOIR
SUR LA PLACE DU MARCHÉ
SUR RDV EN APPELANT LE **02 48 24 08 00**
UNE FOIS PAR MOIS GRÂCE
AU CABINET MEDICAL ITINÉRANT



Se munir de votre
carte vitale,
carte bancaire,
téléphone portable

**VOUS POUVEZ ÉGALEMENT
TELECONSULTER UN MÉDECIN SANS RDV
dans les locaux de
FRANCE SERVICES SAULZAIS LE POTIER**



Nos solutions de téléassistance aux personnes âgées ou handicapées :



**Activ'zen : autonome
mais jamais seul.**



Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité. Avec la solution Activ'zen, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

**Frais d'installation : 39 €
Abonnement : 24 € par mois**

* **Option Sécurité** : dans le cadre de la loi Morange, nos équipes peuvent installer et entretenir un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF). Vous avez ainsi la certitude qu'en cas de détection de fumée, notre centrale d'écoute mettra tout en oeuvre pour vous apporter aide, assistance et secours.



5 € par mois

* **Option Sérénité** : elle permet le déclenchement automatique d'une alarme en cas de chute brutale. Vous et votre entourage êtes ainsi totalement rassurés.

* **Option Accessibilité** : une solution fiable pour une gestion sécurisée de l'accès au domicile (intervenants réguliers et secours).

4,50 € par mois



**- 50 % sur notre prestation Activ'zen
avec la réduction d'impôt
selon la loi de finances et décrets en vigueur**



Offre Activ'mobil

**Activ'mobil : en sécurité
en tous lieux.**



Toujours en mouvement, nous vous accompagnons quelles que soient vos activités, y compris en dehors de votre domicile grâce à la géolocalisation. En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer sur la touche du téléphone mobile fourni pour alerter la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.



**Boîte à clés
(achat)
59 €**

Agence de Bourges 7, rue de l'île d'Or 18022 BOURGES Cedex

www.presence-verte-18-bourges.com



**Comment rompre l'isolement des personnes âgées
ou handicapées en leur garantissant une vie à
domicile en toute sécurité ?**

Malaise

Chute

Angoisse

Agression

Incendie (DAAF)

L'association Présence Verte Beauce Cœur de Loire Agence de Bourges propose un dispositif permettant de prévenir à distance, 24h/24, un réseau d'assistance constitué de membres de la famille, d'amis, de voisins, d'intervenants à domicile, auxquels s'ajoutent le médecin traitant et les services de secours (pompiers, SAMU, gendarmerie).

1 - Déclenchement et appel



En cas d'appel, chute ou fumée, le signal est envoyé à votre transmetteur.

2 - Dialogue



L'opérateur dialogue avec vous et apporte la réponse adaptée.

3 - Intervention



Présence Verte prévient votre réseau de solidarité et si nécessaire votre médecin ou les services d'urgence.

Les caisses de retraites accordent des aides financières (sous conditions de ressources)




Pour être sûr d'avoir fait le nécessaire,
Contactez Présence Verte Beauce Cœur de Loire Agence de Bourges
7, Rue de l'île d'Or 18022 BOURGES Cedex

Fax : 0248230671





Tel : 02 48 23 06 82

Courriel : pv18@presenceverte.fr

LIGNE 150 : CHATEAUMEILLANT – St-Amand-Montrond - BOURGES

Numéro de Service	TOUTE L'ANNÉE (sauf Jours Fériés)			
	LMMeJVS	LMMeJV	LMMeJVS	LMMeJVS
	18150-1	18150-3	18150-5	18150-7
CHATEAUMEILLANT Place de la Résistance	6:45	9:55	12:55	15:50
LE CHATELET Route de St Amand	7:01	10:11	13:11	16:06
LOYE SUR ARNON Place de Loye	7:11	10:21	13:21	16:16
BOUZAIS Bourg	7:26	10:36	13:36	16:31
SAINT AMAND MONTROND Promenade Dubreuil	7:33 	10:43	13:43 	16:38
BRUERE ALLICHAMPS Mairie de Bruère	7:44	10:54	13:54	16:49
LEVET Mairie	8:00 	11:10	14:10	17:05
BOURGES Gare Routière	8:20	11:30	14:30	17:25
BOURGES Gare SNCF B	8:30	11:40	14:40	17:35

LIGNE 150 : BOURGES – St-Amand-Montrond - CHATEAUMEILLANT

Numéro de Service	TOUTE L'ANNÉE (sauf Jours Fériés)			
	LMMeJVS	LMMeJVS	LMMeJV	LMMeJVS
	18150-2	18150-4	18150-6	18150-8
BOURGES SNCF Quai B	9:15	13:15	16:15	18:15
BOURGES Gare Routière	9:25	13:25	16:25	18:25
LEVET Mairie	9:52 	13:52	16:52	18:52 
BRUERE ALLICHAMPS Mairie de Bruère	9:59	13:59	16:59	18:59
SAINT AMAND MONTROND Promenade Dubreuil	10:10	14:10	17:10 	19:10 
BOUZAIS Bourg	10:17	14:17	17:17	19:17
LOYE SUR ARNON Place de Loye	10:32	14:32	17:32	19:32
LE CHATELET Route de St Amand	10:42	14:42	17:42	19:42
CHATEAUMEILLANT Place de la Résistance	11:00	15:00	18:00	19:55

 point Navette Relais vers SAINT-AMAND-MONTROND à 7h33 (retour 19h10) et à 13h43

Si vous habitez Loye sur Arnon

POUR CONNAÎTRE
TOUTES LES LIGNES
DU RÉSEAU RÉMI,
RENDEZ-VOUS SUR :

VOTRE CENTRALE
D'INFORMATION
ET DE RÉSERVATION
DES CARS RÉMI 18

www.remi-centrevaldeloire.fr | **0 806 70 33 33**
Service gratuit + prix appel

RD BERRY – Agence Rémi 18
02.34.52.67.54

10/12 place de Juranville – 18000 BOURGES

LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS
EN CENTRE-VAL DE LOIRE

www.remi-centrevaldeloire.fr



Nos valeurs :

Proximité – Universalité –
Citoyenneté – Respect de la personne

Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.

En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.



Rejoignez nous,
envoyez vos lettres de
motivation et CV à
info.fede18@admr.org

L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne
(*Toilette, repas, habillage...*)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

Contactez-nous au
02 48 24 03 07





La MARPA est une petite unité de vie (accueillant moins de 25 personnes). Elle est composée de 19 appartements permanents et 2 hébergements temporaires (meublés).

Chaque résident est à son domicile et aménage celui-ci avec son mobilier et ses objets familiaux. Le personnel est présent 24 H/24 – 7 jours / 7 –

Il est formé pour répondre aux demandes des résidents.

Notre mission est d'accueillir, d'écouter et de mettre en place un accompagnement bien spécifique à chacun... Également d'apporter une aide personnalisée en tenant compte de la vie ou habitudes de vie, des attentes et des souhaits des personnes accueillies.

De nombreuses animations et activités sont proposées et adaptées aux rythmes de chacun.

TARIFS AU 01/01/2024

❖ **Hébergement permanent :**



Loyer T1..... 673.31 €
Loyer T1 bis.. 783.00 €
Charges..... 620.00 €



Repas : - Petit déjeuner 1.83 €
- Déjeuner 6.04 €
- Dîner..... 3.83 €

EDF : **Compteur individuel, à la charge du locataire**

Aide à domicile : **A la charge du locataire**

Blanchissage : 26.00 €



❖ **Hébergement temporaire :**

Prix de journée..... 65.00 €

(sont compris les frais de repas, ménage, charges)



Possibilités d'aides financières (Aide personnalisée au logement, Aide sociale aux repas, prise en charge des heures d'aide à domicile par les caisses de retraite)

Contacts : ✓ Présidente de l'Association Gestionnaire MARPA..... **Mme Pierrette AUDOUSSET**
✓ Responsable MARPA **Mme Christine CLOSSET**
✓ Responsable adjointe MARPA **Mme Marine LAVILLE**

Tél.02.48.63.09.23

Mail : marpa.saulzais@orange.fr



BESOIN D'AIDE POUR FINANCER VOS TRAVAUX DANS VOTRE MAISON ?

LE GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT du Pays Berry St Amandois peut VOUS AIDER ET VOUS ACCOMPAGNER.

Les élus du Pays Berry St Amandois, c'est-à-dire les représentants des 86 communes du sud du Département du Cher, ont décidé d'initier une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Qu'est-ce que c'est ?

Une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est un contrat passé entre une collectivité, l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en vue de rassembler des financements qui peuvent ensuite être attribués aux propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux dans leur logement.

Dans le cadre de cette opération, un service Habitat a été constitué. Il regroupe tous les principaux partenaires départementaux de l'habitat avec l'ambition de pouvoir répondre à toutes vos questions et besoins : d'une demande simple comme par exemple le changement de son système de chauffage à des demandes plus complexes comme un projet de rénovation globale de logements insalubres en passant par la rénovation thermique, l'aménagement de salle de bain pour personne à mobilité réduite etc...

Vous êtes propriétaire de votre résidence principale, votre logement est difficile à chauffer, dégradé ou n'est pas adapté aux difficultés liées à votre âge ou votre handicap ...

Nous pouvons vous accompagner dans votre projet et l'obtention d'aides financières.

Contactez-nous, nos services ou nos partenaires (ALEC 18, ADIL du Cher, Maisons France Services) pourront vous aider.

Nos conseils pour vous protéger des arnaques

Les 3 types de démarchage

Par téléphone : le démarchage téléphonique est interdit par la loi. Les administrations ne démarchent pas pour les travaux. En aucun cas une entreprise ne peut se revendiquer de l'Anah, de France Rénov' ou d'un organisme public pour vous démarcher.

JAMAIS l'Etat ne vous contactera pour vérifier si vous êtes éligible aux aides, JAMAIS votre commune, ni EDF, ni votre Région, ni l'ADEME ne missionnera un technicien pour venir vérifier la performance énergétique de votre logement.

Sur internet : ne laissez pas vos coordonnées personnelles et identifiants fiscaux sur les sites internet de rénovation. Avec ces informations un tiers malveillant pourrait demander des aides d'État à votre place. À domicile : ne signez rien lors de la première visite. Prenez le temps de faire des devis comparatifs.



Le Parc naturel régional Sud Berry

QU'EST CE QU'UN PARC NATUREL REGIONAL ?

Un territoire rural habité reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile ET qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable (= la Charte du parc), fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine paysager, naturel, culturel et humain.

LES PATRIMOINES comprennent :

- les grands ensembles paysagers et sites remarquables
- les espèces animales et végétales protégées et milieux remarquables
- le bâti : monuments, petit patrimoine identitaire, habitat traditionnel...
- Le patrimoine immatériel : les savoir-faire locaux, les traditions et le folklore, les races et variétés locales, les produits régionaux, le patrimoine culturel, littéraire...



www.parc-naturel-sud-berry.fr

UN LABEL



Les plus-values du label et de l'outil parc régional

- une visibilité à l'échelle nationale, et même internationale
- donne au sud Berry une image de qualité
- qui lui permet de renforcer son attractivité et son attrait touristique
- des moyens supplémentaires financiers (directs : budget syndicat du parc, dotation pour les aménités rurales aux communes ; indirects : programmes nationaux, européens, fonds privés avec subventionnement d'opérations, d'investissements, d'animations pour le parc et les porteurs de projet du territoire)
- en ingénierie (à des projets) pour monter des programmes et aller chercher les fonds ; expertise technique pour conseiller, accompagner, former et sensibiliser)
- Une échelle pertinente pour faire aboutir certains dossiers ou traiter les nouveaux enjeux complexes des transitions et du changement climatique
- avec une meilleure cohérence (le parc agit en animateur, fédérateur, espace de concertation, met en lien les initiatives locales) et plus de transversalité
- en dépassant les frontières départementales
- en rassemblant en un lieu unique les différents acteurs publics et privés



www.parc-naturel-sud-berry.fr

UN OUTIL

LES MISSIONS d'un Parc naturel Régional (PNR)

5 missions de base

- Protéger et gérer les paysages, le patrimoine naturel et culturel.
- Contribuer à un aménagement durable du territoire,
- Contribuer au développement économique et social, culturel et à la qualité de la vie
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public
- Réaliser des expérimentations, participer à des programmes de recherche

1 mission transversale : rôle de mise en cohérence des politiques publiques sur son territoire dans le cadre de sa charte et dans le respect des compétences de chacun.

Un PNR n'a pas de pouvoir de réglementation. Il agit dans la concertation. Il s'appuie sur ses missions d'expertise et de conseils. Il propose des actions sur la base du volontariat.

www.parc-naturel-sud-berry.fr

La charte et les premières orientations

LA CHARTE du PARC est le document de référence

- contient le projet de développement durable, les orientations, le plan d'actions, le « qui contribue comment ? »
- Valable pour une durée de 15 ans
- Construite collectivement dans le cadre de la préfiguration
- mise en application par le syndicat de gestion du parc constitué des collectivités ayant approuvé et la font vivre avec leur propres compétences

Domaines d'actions présentés pour le futur parc régional sud Berry :

1. Soutenir l'élevage, l'installation agricole en lien avec le développement technique et des alimentations durable et locale
2. Préserver le bocage, l'eau et la biodiversité par un accompagnement technique et des outils financiers
3. Activer le levier touristique pour favoriser l'attractivité et renforcer les services aux habitants
4. Soutenir les projets de développement durable des entreprises
5. Accompagner les communes, les habitants pour un urbanisme respectueux des paysages et de la qualité architecturale.
6. Mieux connaître et faire connaître le patrimoine culturel et immatériel du Boischaud

www.parc-naturel-sud-berry.fr

Et à la fin ? Le sud Berry un territoire ...

- Labélisé et identifié pour son patrimoine naturel, paysager et culturel de qualité = le Boischaud-Marche en sud Berry
- Agissant pour préserver et mettre en valeur ses richesses, sa culture et savoir-faire
- Faisant de ces atouts un appui pour son développement économique
- Organisé avec une ingénierie au service des communes notamment dans les domaines de l'urbanisme, des paysages et de l'environnement
- Plus armé face aux défis climatiques, écologiques et énergétiques par une approche transversale des dossiers
- Avec des habitants, des jeunes sensibilisés et fiers de leur territoire
- Plus efficace et efficient avec des moyens renforcés et grâce à un syndicat unique pour porter les missions du PNR et des Pays du Berry St-Amandois et de la Châtre en Berry



www.parc-naturel-sud-berry.fr

LE PERIMETRE DU PARC SUD BERRY

- Basé sur l'identité paysagère et patrimoniale du Boischaud-Marche entre vallée du Cher et vallée de la Creuse




www.parc-naturel-sud-berry.fr

UN PROJET DE TERRITOIRE



SYNDEMIX : UNE ASSOCIATION DE PATIENTS POUR MODIFIER LA POSTURE DU PATIENT

Force de constater que les patients entre eux sont en mesure de s'entraider pour porter leur projet de santé (ils ne sont pas médecins, ils ne sont pas soignants mais ils disposent de savoirs liés à leur expérience de la vie avec la maladie). C'est ce qui se passe au sein de l'association SYNDEMIX et vous êtes invités à les rejoindre lors des ateliers proposés en mars prochain sur les thématiques suivantes :

ENTRE PATIENTS,			
Echangeons nos tuyaux et enrichissons-nous des pratiques de nos semblables !	Je fais de l'activité physique mais je pourrais en augmenter la dose...	J'analyse ce que je mange et les effets que cela entraîne sur mon organisme ...	Je me débrouille pour faire face à la douleur et j'ai développé mes techniques...
INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRES DE			
Rolande DUBOISSET 06 85 48 15 90 Samedi 8 mars 2025	Gaëlle BERGERON 06 15 34 80 99 Samedi 15 mars 2025	Sylvie RICHARD 06 77 24 31 49 Samedi 22 mars 2025	Mathilde ROUX 06 20 66 18 39 Samedi 29 mars 2025
 Le béguinage du clos de la Marmande 379 Rue des Grands Villages, 18200 Saint-Amand-Montrond			

En effet, le patient dispose de ressources avec lesquelles les soignants peuvent composer pour construire avec lui un parcours de soin efficace à court, moyen et long terme. D'ailleurs, comme pour le confirmer, le législateur fait intervenir les patients dans la formation des internes en médecine générale parce qu'il considère nécessaire que soignants et patients fondent une alliance thérapeutique au sein de laquelle chacun apporte une part de la solution.

Les patients doivent donc apprendre à porter leur projet de santé et la richesse s'opère dans la rencontre entre pairs. Comme le dit un patient touché par une maladie invalidante : « quand 10 patients se rencontrent et parlent de leurs soins, ils font référence aux pratiques de 10 praticiens et ouvrent grand le champ de l'expérimentation ». Preuve s'il en est une que nous ne en sortions pas seuls.

Vous pourrez aussi retrouver les patients de l'association toute l'année pour partager du soutien, le lundi à 18 heures, dans la salle coquelicot de la maison des associations de Saint Amand Montrond (en face Lidl) vacances scolaires comprises, hors juillet et août.

	Groupe d'échanges soignants et patients	Groupe d'échanges patients syndémix et douleurs dorsales	Groupe d'échanges patients toutes pathologies confondues
02			
09			
16			
6			
13			
20			
3			
10			
17			
3			
10			
17			
7			
14			
21			Phylax
5			
12			
19			
2			
9		Postdoctor	
16			

Vous pouvez les contacter :

ASSOCIATION SYNDEMIX (association de patients)	Frédéric BERRUET 06 17 96 40 75 frederic_berruet@hotmail.fr	Sylvie RICHARD 06 77 24 31 49 sylvie.richard32@hotmail.fr
	Veronique GALPIN 06 63 77 58 56 animation.sante@pays-berry-st-amandois.fr	Rolande DUBOISSET 06 85 48 15 90 rolande.duboisset@orange.fr

Où et quand agir ?

- Il est sédentaire : il reste dans un rayon de 150 mètres
- Il est saisonnier : il est actif d'avril à octobre
- Il aime l'eau : il peut pondre 200 œufs au-dessus d'une petite quantité d'eau où se développent les larves



La seule solution : éliminer l'eau dans laquelle il pond ses œufs.

Videz une fois par semaine tout ce qui peut contenir de l'eau :

- Coupelles de pots de fleur (ou mettez-y du sable pour garder l'humidité sans que l'eau ne stagne)
- Pieds de parasol
- Plis de bâches
- Jeux pour enfants (cabane, toboggan...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Gamelles pour animaux

Rangez à l'abri, ou retournez :

- Arrosoirs
- Brouettes
- Jouets d'enfant
- Poubelles
- Remorques
- Matériaux de chantier (tuiles...)

Couvrez avec un voile ou une moustiquaire :

- Récupérateurs d'eau de pluie (même avec un couvercle)
- Bidons et fûts qui restent dehors

Entretenez :

- Piscine (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins d'agrément
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage
- Déchets verts (évacuez ou broyez)

Nettoyez pour faciliter l'écoulement des eaux :

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes par une grille
- Bondés et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Le plus efficace :

- accueillez les prédateurs naturels du moustique tigre !**
- Nichoirs à oiseaux insectivores (hirondelles, martinets)
- Mare avec amphibiens, libellules et coléoptères aquatiques
- Bassin avec poissons

Si vous identifiez un moustique tigre, signalez-le sur <https://signalement-moustique.arsa.fr> cela permet d'analyser son évolution sur le territoire.



02 38 77 32 32
Renseignements
ars-cvl-contact@ars.sainte.fr
www.centre-val-de-loire.ars.sainte.fr

02 54 39 23 43
Renseignements
info@spiberry.fr
www.spiberry.fr

Opération Jachères et espaces fleuris

Depuis plus de 15 ans, Le Pays Berry St Amandois participe et contribue au programme « Jachères Fleuries et Apicoles » piloté par la Fédération Départementale des Chasseurs. Ce programme est également financé par le Conseil Départemental ainsi que l'ensemble des autres Pays du Cher.

Des sachets pouvant permettre de couvrir une surface d'environ 20 m² seront mis à la disposition des habitants à partir de fin avril (les réserver auprès de votre mairie).



Crédit photo : mairie de la Celle

**Tous les jeudis de 18h à 21h sur la
place de l'église**
**Vous pourrez commander,
acheter et déguster des
pizzas**



06.82.47.90.30



**UN CHANGEMENT
DE NUMERO
QUI NE CHANGE
RIEN POUR VOUS**

**A COMPTER DU 28
SEPTEMBRE 2020**



**Une question sur votre
facture d'eau 8h/18h**

**Pour les urgences
techniques 24h/24h**

SAUR MODIFIE SON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR VOUS
APPORTER TOUJOURS **PLUS DE PROXIMITÉ** DANS SON SERVICE.

RETROUVEZ TOUS LES SERVICES DE SAUR DANS SON POINT D'ACCUEIL
À SIDAILES LE MARDI ET JEUDI DE 8H30 À 12H00



ERDF & Vous dans le Cher

Pour vos administrés

Particuliers - Professionnels

Dépannage

Particuliers - Professionnels
09 726 750 18
(7/7 - 24h/24)

DEMANDE DE RACCORDEMENT

<https://connect-racco.erdfdistribution.fr>

email : erdf-are-centre@erdfdistribution.fr

Particuliers
09 693 218 73

Professionnels
09 693 218 74

Entreprises
09 693 218 99

Producteurs
09 693 218 00

Professionnels de l'immobilier
et de la construction
09 693 218 77

TRAVAUX A PROXIMITÉ DES LIGNES

www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr



NUMÉROS D'AIDE

Département du Cher



URGENCES

15

en cas de détresse vitale
SAMU

17

danger ou trouble à l'ordre public
POLICE/GENDARME

18

situation de péril ou accident pour des personnes ou des biens
POMPIER

116117

si **pas** de médecin traitant, pour un soin de santé non prévu, à traiter dans les 24 à 48h
SAS

Par SMS

114

POUR SOURD OU MALENTENDANT

112

URGENCE EUROPE

197

ALERTE ATTENTAT / ENLÈVEMENT

AIDES SOCIALES

115

Pour les personnes sans abri et en grande difficulté sociale
URGENCE SOCIALE

116000

Ecoute et soutien des familles des disparus
ENFANT DISPARU

02 46 59 15 13

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SIAO 18

0 800 360 360

Personnes en situation de handicap / aidants
COMMUNAUTÉ 360

SANTÉ MENTALE

3114

Souffrance, prévention suicide
ÉCOUTE SUICIDE

0 800 235 236

FIL SANTÉ JEUNES

02 48 67 20 60

Urgence psychiatrique George Sand
CAOD

02 48 67 25 09

Equipe Mobile Psychiatrie Précarité

06 74 87 29 86

Étudiants et Jeunes majeurs scolarisés
CMP George Sand

09 69 39 29 19

Ecoute monde agricole et rural
AGRIECOUTE

02 48 68 08 82

Dispositif Reflex Jeunes-Familles
MAISON DES ADOLESCENTS

VIOLENCES

119

Enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologique
ENFANT EN DANGER

3919

Femme victime de violence : humiliation, injures, coups...
FEMME VICTIME DE VIOLENCE

3018

CYBER HARCELEMENT
HARCÈLEMENT SCOLAIRE

3977

Maltraitance des personnes âgées et personnes en situation d'handicap
MALTRAITANCE

116006

Victimes de violences
FRANCE VICTIMES

02 48 65 66 24

Service d'aide aux victimes
SAVI - France Victime 18

02 48 24 00 19

Centre d'information des droits des femmes et des familles
CIDFF

02 48 70 02 72

Soutien psychologique
RELAIS ENFANCE ET FAMILLE

02 48 48 59 99

UNITÉ MÉDICO JUDICIAIRE

ADDICTIONS

3989

TABAC INFO SERVICE

0 800 23 13 13

DROGUES INFO SERVICE

0 980 980 930

ALCOOL INFO SERVICE

02 48 82 18 39

Unités de consultation et de liaison en addictologie
UCLA

02 48 70 79 79

écoute, soins et accompagnement
CSAPA ADDICTIONS FRANCE

02 48 70 60 33

écoute, soins et accompagnement
CSAPA - APLEAT ACEP
CJC Consultation Jeune Consommateur

02 48 70 94 58

Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
CAARUD Le 108

SANTÉ SEXUELLE

0800 08 11 11

SEXUALITÉS, CONTRACEPTION, IVG

0800 840 800

SIDA INFO SERVICE

02 48 48 47 87

Dépistage et consultations des IST
CEGIDD BOURGES

02 48 52 34 80

CEGIDD VIERZON

02 48 48 47 94

CEGIDD SANCOINS

02 18 87 27 64

Consultation médicale/suivi individuel
CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

07 81 70 06 46

Information, accompagnement
PLANNING FAMILIAL

02 48 24 03 49

Espace vie affective, relationnelle et sexuelle
EVARS

FRAPS 18
<https://frapscentre.org/>



Réalisation : FRAPS 28 novembre 2024

Commerces, Artisans et Artistes



Restauration traditionnelle
Repas ouvrier tous les midis
Service traiteur le week-end

Ouvert du lundi midi au vendredi midi
Fermé tous les soirs
Fermeture samedi et dimanche

Tél. : 02 48 60 67 24
E-mail : aubergedeloye@orange.fr
2, rue des treize blés 18170 Loye-sur-Arnon



13 Blés

Fromagerie Artisanale

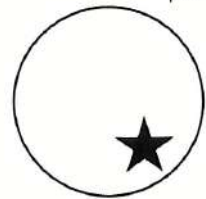
Agriculture Poussinée et Biologique

Fromages artisanaux
au lait de chèvre, brebis et vache

LOYE-SUR-ARNON
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h30
et de 16h à 18h30 mercredi et samedi

02 48 60 63 76 • fromagerie13bles@gmail.com
Les 13 Blés SARL • 18170 LOYE-SUR-ARNON
facebook.com/fromagerie.13bles

La maladresse
poterie(s)



Elise Poivet • LOYE SUR ARNON
Lamaladresse@gmail.com • Facebook : poterieLamaladresse



LA TRINQUETTE

ELOI SOULEZ

EURL BRASSERIE DE L'ARNON
7, rue du Pont Romain - 18170 Loye-sur-Arnon
06 33 39 64 64
brasserieidelarnon@gmail.com
facebook.com/brasserieidelarnon

BOUTEILLES 33CL ET 75CL
FÔTS 30L & 20L (AVEC TIREUSE)

TemPrécieux®
contact@temprecieux.eu

Jean-Pierre Mason
06 22 05 71 55 59 62

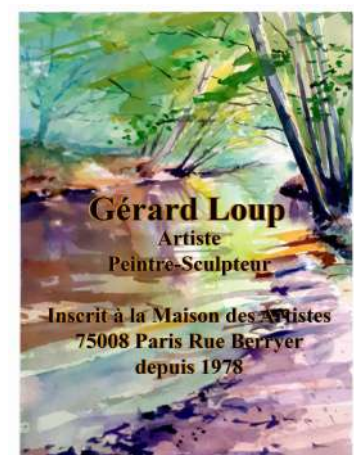
Art B.J sas
n° 1 Plancher - Domaine des Rosées - 18170 Loye sur Arnon - France
06 33 81 24 63 36 36

Roséedor®
contact@roseedor.art



Magnétisme
Psycho-généalogie
Méditation dirigée
Bols tibétains

sur rendez-vous
06 34 54 38 54
patbedu1701@gmail.com



Liste non exhaustive, regroupant seulement les cartes qui nous sont parvenues en Mairie.

AU COURS DE L'ANNÉE 2024

